

Études du soir

L'étude est un service rendu aux familles qui ne peuvent se libérer pour 16h30 mais **c'est un temps éprouvant pour les enfants** (fatigue après une journée de classe), un retour à la maison dès la fin des cours est plus équilibrant pour l'enfant.

L'étude fonctionnera à partir du **JEUDI 02 SEPTEMBRE 2021**. L'inscription est possible pour **1 – 2 – 3** ou **4** soirs par semaine.

Les élèves y sont surveillés et guidés dans leur travail du soir. Le travail est contrôlé, la correction se fait le lendemain en classe. Après un temps de récréation 1/2h, les élèves disposent de **50 mn** pour effectuer leur travail, **les leçons et les devoirs doivent être revus à la maison**.

En cas d'attitude de l'enfant perturbant le bon déroulement de celle-ci ou de refus de travailler, une exclusion pourra être prononcée.

Il vous appartient de donner un goûter à votre enfant si vous souhaitez qu'il en prenne un.

Sortie à **18 heures précises**.

	Annuellement
1 soir par semaine	236 €
2 soirs par semaine	472 €
3 soirs par semaine	608 €
4 soirs par semaine	660 €

1. Les **frais d'étude** sont perçus **avec les frais de scolarité** par le Service Comptable de l'Etablissement. **Tout trimestre commencé est dû.**
2. Après inscription, si **vous souhaitez un changement dans les jours ou nombres de soirs**, vous devrez :
 - **adresser un courrier à La Directrice**, (qui transmettra au Service Comptabilité)
 - **remplir un nouveau coupon précisant les modifications** (à télécharger sur le site)
 - **et informer l'enseignante de votre enfant par le cahier de liaison.**

Les modalités de remboursement sont identiques à celles figurant dans le règlement financier qui vous a été remis lors de l'inscription de votre enfant.

3. **Pour toute modification occasionnelle ou exceptionnelle**, d'un enfant inscrit à l'année, vous en informerez l'enseignante de votre enfant dans le cahier de liaison.

⇒ **Coût de l'étude occasionnelle : 11.50 €**

⇒ La facturation de ces **études occasionnelles** est établie par l'Ecole tous les trimestres, et vous est facturée avec vos frais de scolarité.

Merci de compléter **avec précision la partie** ci-dessous en fonction des soirs où votre enfant restera à l'étude **puis de renvoyer au secrétariat de l'Ecole, PAR RETOUR, le document complet.**

Anne-Marie PENNEC
Chef d'Etablissement du 1^{er} degré

ÉTUDE DU SOIR ÉCOLE – CLASSES ÉLÉMENTAIRES

Monsieur, Madame : inscrivent leur enfant à compter du :

Nom et prénom de l'élève : en Classe de :

1 soir	
2 soirs	
3 soirs	
4 soirs	

Lundi

Mardi

Jeudi

Vendredi

Cocher les cases correspondantes (tableau et jours)

Date _____ et signatures des parents :